

Entité adjudicatrice

Lycée Jean Favard  
27 route de Courtille  
23000 Guéret



Lycée Jean Favard  
Guéret

Représentée par M Jean-Luc BAERT, Proviseur

**Vu le Code de la commande publique**

- **Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018**
- **Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018**

## **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES VALANT RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Acquisition d'un banc de pré réglage pour le Bac  
professionnel Technicien d'Usinage du Lycée  
Jean Favard**

## Table des matières

1. Objet du marché	3
2. Description du projet	3
3. Précision sur la localisation des équipements	4
4. Détail technique du marché	5
4.1. Caractéristiques générales	5
4.2. Documents pédagogiques et techniques	5
4.3. Sécurité des biens et des personnes	6
4.4. Intégration des normes environnementales	6
5. Services complémentaires	6
5.1. Offre de formation	6
5.2. Conditions de garanties et maintenance	6
6. Livraison	6
7. Pénalités	7
8. Assurance souscrite par le titulaire du marché	7
9. Comptable assignataire et mode de règlement	7
10. Présentation et conditions de remises des offres	7

## 1. Objet du marché :

Le marché à procédure adapté concerne un lot portant sur un banc de préréglage à destination du bac professionnel technicien d'usinage du Lycée Jean Favard. Il s'agit d'un système de mesure d'outils dans le domaine de la production des pièces industrielles. Le système devra être composé à minima d'une base et d'une colonne en granit rectifié, les caractéristiques sont données dans le détail technique du marché ainsi que du logiciel de traitement des données permettant un travail didactique.

La consultation porte sur un lot unique.

La durée de validité de l'offre est de 90 jours à compter de la date de réception des offres.

## 2. Description du projet :

Dans le cadre de la formation en Bac professionnel TU (Technicien d'Usinage), le lycée Jean Favard souhaite compléter son offre d'outils didactiques dans le domaine de la productique.

Ces équipements sont préconisés dans le "repère pour la formation" du baccalauréat

Extrait :

Baccalauréat professionnel Technicien d'usinage

C 3. RÉALISER, METTRE EN ŒUVRE, CONDUIRE		
Données	Actions	Indicateurs de performance
<b>C 3.1. : Installer l'environnement de production (porte-pièces, outils et porte-outils)</b>		
Tout ou partie des données suivantes : - Le processus de production (extrait). - Le mode opératoire (extrait du contrat de phase). - Le poste de préréglage équipé des outillages et du stock des éléments modulaires (porte-pièces, porte-outils). - Le poste de métrologie équipé du matériel de mesurage (MMT, colonne de mesure, banc de préréglage, ...).	<b>• Porte-pièces.</b> <b>Construire ou reconstruire</b> un porte-pièces modulaire ou dédié. <b>Adapter ou fabriquer</b> si nécessaire un composant spécifique. <b>Régler et assurer</b> la localisation et l'orientation du référentiel de prise de pièce par rapport au référentiel palette.	Adéquation du porte-pièces au contrat posé. Rigueur des procédures métrologiques utilisées.

Il convient d'équiper notre section de Bac professionnel d'un banc de préréglage pour permettre aux élèves d'aborder plusieurs tâches professionnelles au cours de leur formation en Bac pro Technicien d'usinage :

- Préparation décentralisée des outils et des outillages, des postes de mesure et d'autocontrôle.
- Mise en œuvre des procédures d'ajustement et de suivi.
- La préparation et la constitution du (des) poste(s) d'autocontrôle sont effectuées et sont conformes.

- *Les réglages sont effectués et permettent d'obtenir des produits conformes au contrat.*
- *Le lancement de la production et le suivi, le relevé et la détection des écarts par rapport aux prévisions, la détection des incidents et leur consignation sont effectués.*
- *Les procédures d'ajustement permettent de respecter la qualité demandée.*
- *Les différents processus opératoires et notamment le protocole de mesure sur MMT.*

### **3. Précision sur la localisation des équipements :**

Le banc sera implanté au lycée Jean Favard dans le secteur affecté à la productique en zone de préparation des outils

Ces zones disposent de l'énergie électrique 230V mono et de l'énergie pneumatique (6 bars) ainsi que d'un réseau ethernet.



## 4. Détail technique du marché :

### 1. Caractéristiques générales :

Le présent marché comporte un lot d'un banc de préréglage, avec les caractéristiques suivantes :

- Machine neuve garantie 12 mois minimum, garantie fourniture pièce détachée de 10 ans minimum. La machine devra être fournie avec un adaptateur pour cône BT40 (ou en BT40 direct).
- Bâti et colonne en granit.
- Construction des éléments en acier inoxydable.
- Guidage par rail à billes.
- Possibilité de réutiliser les adaptateurs VDI30 à notre disposition (BT40 vers VDI30).
- Mesure par capteur CMOS ou équivalent.
- Ecran tactile couleur d'au moins 5 pouces de diagonale.
- Lecture des rayons de bec de plaquette sur mire projetée sur l'écran.
- 6 préréglages machine minimum et sauvegarde des jauges outils.
- Réglage manuel fin du focus outil et des axes.
- Software fourni avec mise à jour gratuite à vie.
- Evolution pour possibilité d'un transfert des jauges vers MOCN via liaison intégrée.
- Fonctionnement uniquement sur réseau électrique 220V. (Sans alimentation en air comprimé) Certificat d'étalonnage et étalon de calibration fourni.
- Installation sur site.

### 2. Documents pédagogiques et techniques :

Tous les documents fournis seront aux formats papier et numérique.

- Des exemples d'activités sur le système seront fournis
- Mise à disposition des éléments d'assemblage 3D et des plans de définition des éléments non standards.
- Les notices de mise en service et d'utilisation en français.
- Les modes de marche et d'arrêt.
- Les accès aux programmes (scénarios, exemples....).
- Les documents techniques constructeurs de chaque composant.

### 3. Sécurité des biens et des personnes :

- Système de sécurité permettant, par action volontaire la coupure des différentes chaînes d'énergie
- Système permettant de mettre en sécurité un opérateur pénétrant dans la zone de travail.

### 4. Intégration des normes environnementales :

Nous souhaiterions savoir si Le fournisseur est engagé dans un programme environnemental, en justifiant par exemple (liste non exclusive) :

- D'un label écologique ou d'une certification ISO
- D'une démarche d'écoconception incluant toutes les étapes du cycle de vie du produit.

### 5. Services complémentaires :

#### 5.1. Offre de formation :

Une formation pour la mise en service du banc de pré réglage et du logiciel le cas échéant dans nos locaux pour 3 personnes et d'une 1/2 journée au moins.

Cette formation comprendra les points suivants :

- Formation aux caractéristiques dynamiques et cinématiques du produit.
- Formation aux applications logicielles.
- Formation aux outils de programmation et de simulation
- Formation aux systèmes de sécurité.

#### 5.2. Conditions de garanties et maintenance :

L'ensemble des matériels fournis est garanti à compter du service fait pendant une durée minimale d'un an (pièces, main d'œuvre et déplacement).

Une proposition d'extension de garantie non exigée peut être jointe à l'offre en option.

### 6. Livraison :

La livraison devra être opérée avec installation et mise en fonctionnement dans les deux mois qui suivront l'attribution du marché. Les frais doivent être compris dans l'offre. L'ensemble des emballages sera repris par la société attributaire aux fins d'être recyclé.

## 7. Pénalités :

Tout retard de livraison qui n'aura pas fait l'objet d'un accord commun entrainera le versement d'une pénalité de 100 € par jour de retard.

## 8. Assurance souscrite par le titulaire du marché :

Dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du code civil.

Il devra fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de la prestation.

## 9. Comptable assignataire et mode de règlement :

Le comptable public assignataire est l'agent comptable du Lycée Jean Favard.

Le marché est conclu à prix unitaire exprimé en euros établi en TTC. La TVA devra être expressément mentionnée.

Le délai global de paiement est de 30 jours par mandat administratif à réception de la facture, sous réserve du service fait.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

## 10. Présentation des offres et conditions de remise des offres :

Les candidats doivent présenter leur proposition à l'aide des documents suivants :

- Copie du jugement prononcé en cas de redressement judiciaire
- Les formulaires DC1 et DC2, ou DUME
- L'acte d'engagement (ATTRI1) à compléter par les représentant-e-s qualifié-e-s des entreprises ayant vocation à être titulaires du marché.
- Le présent CCTP-RC paraphé et signé par la personne responsable.
- La valeur du lot unique exprimé en HT et TTC.
- **Les candidat-e-s doivent transmettre leur offre sous forme électronique via le site <https://mapa.aji-france.com/> avant le lundi 01 février à midi (12h).**

